SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

CSA EA : effectifs enseignement agricole public mais pas que !

LES INSTANCES



Le CSA EA du 3 février 2026 a mis en lumière la hausse des effectifs dans le public, tout en abordant les défis persistants : orientation des collégiens, gestion des flux en BTSA et image de la profession agricole. Retour sur les principaux points discutés.

En préambule à ce CSA EA, M. Le Directeur général adjoint a apporté le soutien de la DGER et du Service des ressources humaines aux représentant·es syndicaux·ales de l'enseignement agricole public victimes de menaces.

En réponse aux déclarations liminaires (lire celle du SEA-UNSA en fin de communiqué) la DGER a exprimé sa satisfaction de voir le **nombre d'apprenant·es** dans l'enseignement agricole public en hausse, et tout particulièrement dans les classes entrantes.

Pour la DGER, le budget de l'EAP n'est pas en baisse : 14 ETP sont créés dans le public. Le rééquilibrage entre les régions est en cours.

Le DGER-adjoint a affirmé, suite à la DL du SEA-UNSA, que **le transfert des secrétaires généraux·ales des EPLEFPA** vers la fonction publique territoriale n'est pas d'actualité. Le simple fait de faire état de la gestion des flux alimentaires ne saurait être un motif de changement statutaire, d'autant plus que les missions des SG sont bien plus nombreuses.

En ce qui concerne **l'orientation des collègien·nes vers les EPLEFPA**, rappel a été fait que le recteur a, par la loi, obligation de contribuer au renouvellement des générations en agriculture,

même si les pratiques peuvent diverger dans les territoires. Aussi, le PNOD (Programme National d'Orientation et de Développement) devrait faire l'objet d'un travail avec l'ÉN.

Le point unique à l'ordre du jour portait sur l'évolution des effectifs d'apprenant·es dans l'EA

Les principales informations à retenir pour la **formation initiale scolaire dans l'EA public** sont :

- 61 118 apprenant.es sont scolarisé.es de la 4ième au BTSA à la rentrée 2025
- Hausse de 627 élèves et étudiant·es, soit **une progression 1 %**
- 30 226 élèves sont dans les filières pro
- Une augmentation du nombre de classes « collèges », ainsi que dans la voie pro
- Une stagnation après plusieurs années de baisse en BTSA, la DGER espère que le bachelor va améliorer cette situation
- Une baisse du recrutement en seconde générale
- Le nombre moyen d'élèves par classe est de 20,9

La **faiblesse des recrutements** dans certains EPLEFPA a conduit **au gel de classe**, la DGER reconnaît la **difficulté** de recourir à cette pratique en cours d'été, **juste avant la rentrée, mais cela permet d'ouvrir dans d'autres établissements.**

L'essentiel de nos interventions :

Le SEA-UNSA, comme tous les ans, a mis l'accent sur la dispersion des effectifs entre la BTSA 1 et la BTSA 2. Nous avons demandé qu'une cartographie des effectifs des BTSA soit faite, comme cela fut le cas il y a 3 ans. La DGER a annoncé qu'une étude sera faite sur les BTSA : effectifs, motivation des étudiants, débouchés, etc...
Le SEA-UNSA a rappelé ses propos lors du CNEA sur l'image de la profession agricole suite aux manifestations paysannes. Comment des parents de collègien·nes peuvent inciter leurs enfants à s'engager vers de tels métiers, alors que leur image est ternie ? Le DGER-adjoint a annoncé qu'un travail est en cours avec la profession agricole pour promouvoir une image plus positive.

Les principales réponses aux questions diverses des organisations syndicales :

- Un **bilan sur les violences** dans les établissements **sera présenté en CNEA**. Des **formations** seront proposées aux personnels dans le cadre du dispositif national d'appui. Un **guide pratique sur la sécurité au sein de la communauté éducative est en rédaction**. Le **nombre** de signalement **interpelle**, qu'il s'agisse de fait de violences physiques, verbales ou sexistes ; les chiffres sont en attentes.
- Le montant du Pass Culture est porté à 20 € pour l'année scolaire
- Il n'y a pas de dotation d'objectif pour les **AESH,** la **DGER répond aux demandes** sans limite budgétaire
- Les besoins pour faire face aux besoins particuliers des apprenant·es sont de plus en plus croissants, surtout dans les classes « collèges » et de CAPA. Les 2 journées techniques dédiées à l'inclusion, prévues en mai, seront l'occasion de mettre en avant nos bonnes pratiques, mais également des dispositifs qui relèvent de l'éducation nationale comme les ULIS.
- En cas de mixité des publics en classe de Bachelor (FIS / FIA), la DGH sera :

- Si effectif en FIS > 50 % : 100 % DGH
- Si effectif en FIS < 50 % : 50 % DGH
- Si effectif en FIS = 0 : 0 % DGH

Visibilité des Bachelors sur Parcoursup : la DGER a pour objectif de faire apparaître le Bachelor et le BTSA en même temps pour inciter les bacheliers à s'inscrire

DL SEA-UNSA au CSA-EA du 3 février 2026

Monsieur le Directeur général,

Chers collègues,

Le SEA-UNSA tient tout d'abord à exprimer sa stupéfaction à la lecture, dans la presse, **des mesures de simplification demandées par le chef du gouvernement** à ses ministres au début du mois de janvier. Sous prétexte de rendre l'action publique plus efficace, de gagner en productivité et de rationaliser le fonctionnement de l'État, il est donc préconisé de **fusionner ou de rapprocher à l'échelle départementale les EPLEFPA**. Ces quelques mots ont l'effet d'un séisme, tant certaines expériences passées posent question. Des fusions décidées il y a 15 ans peinent toujours à se concrétiser autrement que d'un point de vue administratif et budgétaire.

Dans ces conditions, pouvez-vous nous préciser ce qu'il en est réellement de la mise en pratique de ces préconisations ?

Par ailleurs, le SEA-UNSA **dénonce avec fermeté la volonté des sénateurs de transférer les secrétaires généraux** des collèges et des lycées vers la fonction publique territoriale. En lien, les attaques du président du Conseil départemental de Corrèze à l'encontre des collèges du département sont déplorables et révélatrices d'une dérive populiste alarmante. C'est l'achat local qui cristallise les tensions, sujet sur lequel il semble tout à fait possible de progresser indépendamment d'une évolution statutaire des secrétaires généraux, à laquelle nous nous opposerons.

Pour continuer sur la décentralisation, le SEA-UNSA alerte sur les propositions récemment formulées par le président Rousset en Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci suggère de confier aux régions l'administration intégrale des lycées professionnels, agricoles et maritimes. Or, l'expérience de Velet nous l'a cruellement appris : les projets de fusion établis sur des bases comptables et sans visions à long terme sont voués à l'échec. Le contexte démographique va conduire les régions à formuler des pistes dont certaines sont pour nous peu entendables : les fusions avec l'Éducation nationale en font partie.

Enfin, sur un sujet plus pratique mais loin d'être anodin, la question de l'interdiction des téléphones portables nous préoccupe vivement. Après le vote de son interdiction par l'Assemblée nationale, le texte va aller au Sénat, où son adoption ne fait guère de doute. Dès lors, comment anticiper au mieux sur la déclinaison pratique de cette interdiction à la rentrée prochaine ? Nous demandons que des préconisations nationales soient émises afin d'encadrer les nécessaires réflexions locales qui vont s'engager. Ces réflexions devront intégrer au maximum les premiers concernés notamment dans le cadre des instances locales : conseil des délégués, CI et CA. Les délais sont donc très courts et le sujet potentiellement clivant.

aHR0cHMlM0ElMkYlMkZ1bnNhLXNlYS5mciUyRmNvbW11bmlxdWUlMkZhdXRvcmlzYXRpb25zLWRhYn